CIRCULAIRE N° 2413

DU 21-08-2008

Objet : Mesures d'aménagement de fin de carrière - Année scolaire ou académique 2008-2009

Complément d'information à la circulaire n°2277 du 25/04/2008.

Réseaux : Tous réseaux Niveaux et Services : Tous niveaux

Période : En vigueur à partir du 1^{er} septembre 2008

- A Madame la Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'enseignement ;
- ♦ A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- ♦ A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements libres subventionnés;
- Aux chefs des établissements d'enseignement organisés ou subventionnés par la Communauté française;
- Aux directeurs des centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française;
- ♦ Aux membres des services d'inspection ;
- Aux chefs de service de l'Administration centrale ;
- ♦ Aux associations de parents ;
- **♦** Aux syndicats du personnel enseignant.

Autorités : A.G.P.E. Signataire : Alain BERGER,

Administrateur général a.i.

Gestionnaires: A.G.P.E. - S.G.C.C.R.S.

Personnes-ressources : M. GORET (enseignement de la Communauté française)

Mme MOLLE (enseignement subventionné)

Référence : AB/JL/GP

Renvois:

Nombre de pages : 4

Annexe:/

Téléphone pour duplicata :

Mots-clés : Disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite -

Année scolaire ou académique 2008-2009

Objet : Mesures d'aménagement de fin de carrière - DPPR - Année scolaire ou académique 2008-2009.

Dans un premier temps, la présente circulaire est destinée à donner un complément d'information aux membres du personnel bénéficiant d'une disponibilité pour convenances personnelle précédant la pension de retraite de type IV (article 10Ter de l'arrêté royal n°297 du 31 mars 1984).

En effet, l'article 64 du décret du 13 décembre 2007 portant diverses mesures en matière d'enseignement précise que dans l'article 10ter de l'arrêté royal n°297 du 31 mars 1984, relatif aux charges, traitements, subventions-traitements et congés pour prestations réduites dans l'enseignement et les centres psychomédico-sociaux, il est inséré un paragraphe 7 rédigé comme suit :

« § 7. Par dérogation aux § 1 alinéa 3, § 2 alinéa 4 et § 3, alinéa 3, la mise en disponibilité peut, à la demande du membre du personnel, être prolongée par le Gouvernement jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle le membre du personnel est admissible à la pension. »

Pour les C.P.M.S. et les Hautes écoles cette disponibilité peut être prolongée jusqu'au 30 juin au plus tard.

Cette disposition a pris cours le 1^{er} juin 2007.

La procédure à suivre est la même que pour la dérogation à la limite d'âge légale.

Dans un deuxième temps, cette circulaire apporte des modifications aux adresses auxquelles doivent être adressées les demandes des membres du personnel de <u>l'enseignement obligatoire subventionné</u>. Il vous est donc demandé de ne prendre en compte, à dater d'aujourd'hui, que des adresses reprises ci-après :

1.11.2. Enseignement subventionne

1.11.2.1. Membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, psychologique ou social.

1.11.2.1.1. Enseignements préscolaire, primaire et secondaire, ordinaire et spécialisé

Pour les membres des personnels en fonction dans l'arrondissement de Bruxelles:

Direction générale des personnels de l'enseignement subventionné Direction de Bruxelles Espace 27 Septembre - Bloc E

Boulevard Léopold II 44

1080 Bruxelles

A l'attention de Madame POISSEROUX, enseignement secondaire – Bur. 1^E120

Tél.: 02/413.29.90 Fax: 02/413.39.14

Mail: martine.poisseroux@cfwb.be

Monsieur BEUGNIES, enseignement fondamental – Bur. 2^E229

Fax: 02/413.39.14 Tél.: 02/413.38.89

Mail: yvon.beugnies@cfwb.be

Pour les membres du personnel en fonction dans la Province de Hainaut :

Ministère de la Communauté française

Direction des subventions-traitements de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, ordinaire et spécial

Rue du Chemin de Fer 433

7000 Mons

A l'attention de Madame HOUX, enseignement secondaire libre

Tél.: 065/38.43.55 Fax: 065/33.96.98

Mail: nadine.houx@cfwb.be

Monsieur THEATE, enseignement secondaire officiel Tél.: 065/38.43.81 Fax: 065/33.96.99

Mail: bernard.theate@cfwb.be

Madame FOUCART, enseignement fondamental Tél.: 065/38.43.51 Fax: 065/35.24.54

Mail: julianne.foucart@cfwb.be

Monsieur GUILMOT, enseignement spécialisé Tél.: 065/38 42.52 Fax: 065/34.94.61

Mail: jean-marie.guilmot@cfwb.be

□ Pour les membres du personnel en fonction dans la Province de Liège:

Ministère de la Communauté française

Direction des subventions-traitements de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, ordinaire et spécial

. Rue d'Ougrée 65 4031 Angleur

A l'attention de Madame LAMBERTS, enseignement secondaire et fondamental

Tél.: 04/364 13 26 Fax: 04/364 13 02 Mail: viviane.lamberts@cfwb.be

Pour les membres du personnel en fonction dans la Province du Luxembourg :

Ministère de la Communauté française

Direction des subventions-traitements de l'enseignement préscolaire, primaire, ordinaire et spécial

Avenue Tesch 61

6700 Arlon

A l'attention de Monsieur HILBERT, 1^{er} assistant

Tél.: 063/22 05 66 Fax: 063/22 05 69

Mail: pierre.hilbert@cfwb.be

P.S.: Enseignement secondaire ordinaire et spécial, voir Province de Namur.

Pour les membres du personnel en fonction dans la Province de Namur:

Ministère de la Communauté française

Direction des subventions-traitements de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, ordinaire et spécial

Avenue Gouverneur Bovesse 41

5100 Jambes

A l'attention de Madame BLAVIER, enseignement fondamental

Tél.: 081/33 06.90 Fax: 081/30 94 12

Mail: catherine.blavier@cfwb.be

Madame GANY, enseignement secondaire Tél.: 081/33.01.70 Fax: 081/30.94.12

Mail: anne-françoise.gany@cfwb.be

Pour les membres du personnel en fonction dans la Province du Brabant wallon :

Ministère de la Communauté française Direction des subventions-traitements de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, ordinaire et spécial Rue Vandervelde 3 1400 Nivelles

A l'attention de Monsieur DE MUYTER, enseignement fondamental et enseignement secondaire ordinaire et spécialisé,

Tél.: 067/88 81 89 Fax: 067/89 02 98

Mail: claude.demuyter@cfwb.be

*

Je vous saurais gré de bien vouloir porter la présente à la connaissance de tous les membres de votre personnel.

Je vous en remercie.

L'Administrateur général a.i.,

Alain BERGER